

LE JASEUR DE SAINT-SAMUEL

ÉDITION OCTOBRE 2022



- Plusieurs messages de la Municipalité
- Avis public pour modification au règlement de zonage
- Offres d'emploi
- Retour sur la fête de la rentrée
- Collecte de sang
- Loisirs: entente et taxe de non-résident
- Messages des pompiers
- Concours bibliothèque
- Surplus de feuilles
- Dessin d'halloween
- Et bien plus!

Messages de la municipalité

Bonjour à tous,

- Voirie : Les matins givrés sont arrivés et la neige s'en vient! Nous n'avons toujours pas trouvé la perle rare qui participera au **déneigement** de la Municipalité. Si vous connaissez une personne qualifiée, n'hésitez pas à lui montrer **l'offre d'emploi!**
- Journal: La politique éditoriale adoptée plus tôt cette année compte plusieurs objectifs, dont celui de diminuer les coûts de production du journal. Parmi les mesures prises, vous aurez sans doute remarqué la disparitions des couleurs à l'intérieur du journal. Saviez-vous qu'une impression couleur coûte **8 fois plus cher** qu'une impression en noir et blanc? Cela dit, la version couleur du journal est toujours disponible à l'adresse www.saint-samuel.ca. N'hésitez pas à la consulter!
- Bacs: Nous remarquons que certains bacs restent au chemin plusieurs jours. **S'il-vous-plait, nous vous demandons de mettre votre bac au chemin la veille de la collecte et de le retirer dès que possible.** Vous éviterez les accidents, tout particulièrement lors du déneigement.
- Route Rivard: à chaque nivelage de la route Rivard, certains conducteurs en profitent pour faire des "s" et des "beignes" dans le chemin, annulant ainsi tout le travail. **Par respect pour tous, nous vous demandons votre précieuse collaboration pour garder nos chemins beaux.**
- La collecte spéciale de RDD 2022 du 1er octobre dernier a permis à une trentaine de citoyens de se départir de nombreux items **de manière écologique**. Nous les remercions, ainsi que Gabriel Pelchat (travaux publics) pour sa disponibilité en dehors de l'horaire régulier de travail.

Sur ce, nous vous souhaitons une bonne lecture et un excellent mois d'octobre.



RAPPEL: PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR DÉPOSER DES DÉCHETS AU GARAGE MUNICIPAL

Pour disposer de tout déchet spécifique collecté par la Municipalité, vous êtes invités à prendre **rendez-vous** par téléphone au 819-353-1277. La Municipalité vous rappelle qu'il est interdit de déposer tout objet ou déchet devant la clôture du garage municipal.

À l'approche de la période de changements de pneus, nous vous rappelons que la Municipalité accepte les vieux pneus, mais seulement s'ils sont démontés. **Aucun pneu sur jante ne sera accepté.**



**PNEUS DÉMONTÉS
ACCEPTÉS**



**PNEUS SUR JANTE
REFUSÉS**

Avis public

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM.

Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 septembre 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté, suite à la consultation publique du 6 septembre, le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 216 concernant;

·L'ajout de dispositions quant aux usages temporaires tel que cirques, carnavals, festivals, compétition temporaire et autres usages temporaires en zone agricole.

Ce projet de règlement vise l'ensemble de la zone agricole de la Municipalité de Saint-Samuel.

Toute personne qui souhaite consulter ou obtenir sans frais une copie du second projet de règlement peut s'adresser à la Municipalité par écrit, soit par courriel au « info@saint-samuel.ca », soit par la poste au 140, rue de l'Église, Saint-Samuel, Québec, G0Z 1G0, soit par téléphone au 819-353-1242 ou en personne, le lundi, mercredi et jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées dans les zones A-1, A-2, A-3, A-4, A-5, AR-1, AR-2, AR-3, AR-4, AR-5 et dans les contiguës à celles-ci (C-1, P-2, H-7, H-8, H-11, H-12, I-1), afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

La disposition pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter est :

·L'ajout de dispositions quant aux usages temporaires tel que cirques, carnavals, festivals, compétition temporaire et autres usages temporaires en zone agricole.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité dans un registre ouvert à cette fin et en y apposant leur signature.

Les personnes habiles à voter du secteur concerné voulant enregistrer leur nom doivent présenter l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance-maladie du Québec, permis de conduire du Québec, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, la personne devra présenter un document attestant son droit d'y être inscrite.

Toute personne habile à voter du secteur concerné qui déclare être incapable de signer elle-même le registre peut être assistée par le responsable du registre ou une personne qui est son conjoint, son parent ou une autre personne. Dans le cas où la personne qui assiste la personne habile à voter ne serait ni un parent ni un conjoint, cette dernière devra déclarer sous serment qu'elle n'a pas déjà porté assistance, au cours de la procédure d'enregistrement, à une autre personne habile à voter qui n'est pas son conjoint ou son parent.

Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 17 octobre 2022, au 140. Rue de l'Église, Saint-Samuel.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la Municipalité aux heures normales de bureau.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à St-Samuel, ce 6e jour d'octobre 2022.

Julie Paris, Directrice générale, greffière-trésorière

Offres d'emploi

RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN MÉNAGER ET DES SALLES
DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

La Municipalité est à la recherche d'une personne pour assurer l'entretien ménager du Centre Multifonctionnel lors de locations de salles.

SOMMAIRE :

La personne responsable de l'entretien des salles travaille en collaboration avec l'équipe administrative pour le bon déroulement des locations de salles et le maintien en bon état du Centre Multifonctionnel.

TÂCHES :

- Collaborer avec l'adjointe administrative pour la planification des locations de salles ;
- Monter les salles en tenant compte des demandes des locateurs ;
- Au besoin, accueillir les locateurs et leur remettre une clé du Centre Multifonctionnelle ;
- Ranger le matériel et effectuer l'entretien ménager après les locations ;
- Faire des tournées occasionnelles pour vérifier l'état des lieux ;

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Horaire et nombre d'heures variables selon la demande ;
- Travail à l'année ;
- Salaire selon expérience ;

COMPÉTENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES :

- Autonome et responsable ;
- Disponible et fiable ;
- Capable d'effectuer un travail physique ;
- Capable d'entretenir de bonnes relations avec l'équipe municipale ;
- Capable d'entretenir de bonnes relations avec les citoyens.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de madame Julie Paris, directrice générale, à l'adresse courriel dg@saint-samuel.ca.



Offres d'emploi

PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-Samuel est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste d'opérateur de machinerie d'hiver.

SOMMAIRE :

L'opérateur de camion de déneigement conduit un véhicule lourd muni d'équipements servant au déneigement et déglacage de chemins municipaux. De plus, il effectue certaines tâches d'entretien et de dépannage du véhicule et doit compléter différents rapports lorsque requis.

TÂCHES :

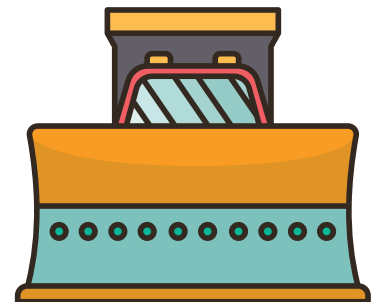
- Effectuer les patrouilles et procéder à l'enlèvement de la neige sur le réseau à entretenir ;
- S'assurer que les routes sont déneigées et carrossables avant 6 h 30 le matin ;
- Effectuer l'entretien et réparation mineure de l'ensemble des véhicules et des équipements ;
- Conduire les véhicules et accomplir le travail de façon sécuritaire tout en respectant le Code de la sécurité routière, la loi 430 de la SAAQ et les autres règlements en vigueur ;
- Toutes autres tâches connexes ;

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Horaire de travail variable selon la température ;
- Travail saisonnier de novembre à avril ;
- Détenteur d'un permis de classe 1 ou 3 ;
- Expérience de conduite de déneigement serait un atout ;
- Salaire, selon l'expérience ;

COMPÉTENCE ET QUALITÉS RECHERCHÉES :

- Bonne acuité visuelle
- Autonome et responsable
- Disponible et fiable
- Capable de travailler sous pression
- Bon esprit d'équipe.



Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de madame Julie Paris, directrice générale, par courriel à dg@saint-samuel.ca.

Retour sur la fête de la rentrée

REMERCIEMENTS

Encore une fois, la fête de la rentrée a été une réussite. Merci d'avoir été au rendez-vous!

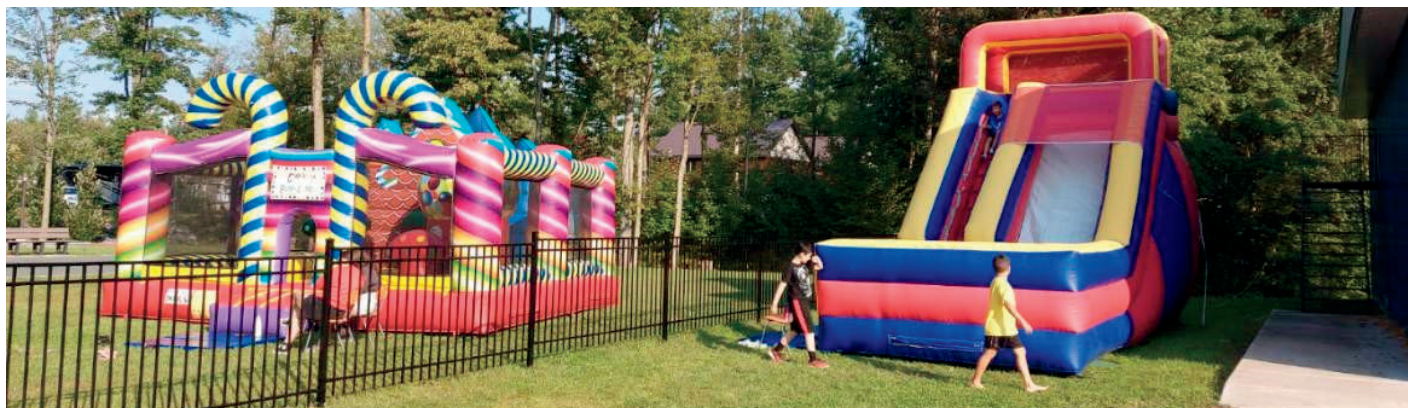
Un merci tout particulier aux bénévoles, sans qui l'organisation de la fête n'aurait pas pu être possible. Merci Tina, Florence, Pierrette, Kathy, Roxanne de vous investir avec autant d'altruisme dans votre communauté. Merci aussi à Guylaine et Hélène pour votre coup de main indispensable et tellement apprécié. Et que dire des jeunes qui sont venus aider... Merci, merci, merci!

Merci aux pompiers pour leur présence remarquable et à la Sûreté du Québec. Merci à Valérie Pellerin et à Marie-Ève Picard d'être venues présenter leurs produits.

Merci à Mario Vaillancourt pour son époustouflant feu d'artifice et au groupe de musique Majos pour son spectacle qui a su satisfaire tout le monde.

Pour terminer, nous remercions le conseil municipal pour son soutien dans la réalisation de cette fête ainsi qu'au Marché A. Desrochers IGA pour sa généreuse commandite.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à les transmettre à loisirs@saint-samuel.ca. Nous serons heureux de les prendre en compte pour une prochaine édition!



Collecte de sang

17 OCTOBRE DE 14H À 20H

Nous vous attendons en grand nombre pour la 2e édition de la collecte des Samulelois! Cette année, notre objectif est de **60 donneurs**. Pour participer, prenez rendez-vous par téléphone ou en vous rendant sur le site Web d'Héma-Québec.

Un énorme merci à tous les bénévoles impliqués ainsi qu'à tous les citoyens qui prendront un moment pour aller donner du sang.

COLLECTE DE SANG

COLLECTE DES SAMUELOIS



Lun. 17 octobre

SAINT-SAMUEL

Centre multifonctionnel - 143, rue de l'Église

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC

Loisirs: entente intermunicipale et remboursement de la taxe de non-résident

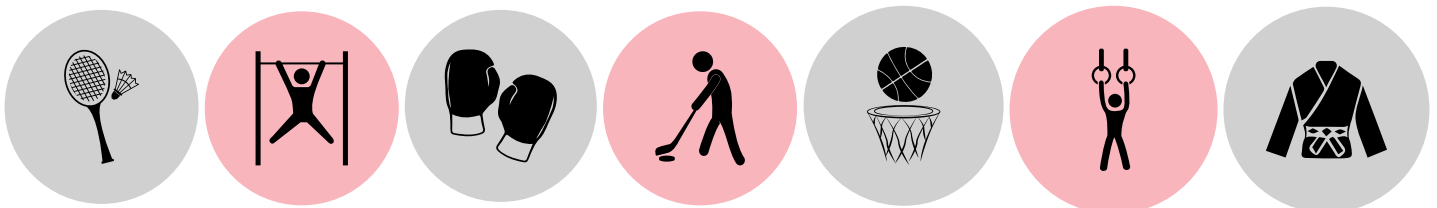
Lorsqu'une personne s'inscrit à une activité dans une ville où elle n'est pas résidente, une taxe est exigée par la ville hôte. Dans certaines circonstances, la Municipalité peut rembourser une partie de cette taxe. Avec la rentrée scolaire, nous recevons plusieurs questions sur le sujet. Afin d'éclairer tout le monde, voici un rappel des modalités entourant ce remboursement.

Tout d'abord, il faut savoir que vous que **la Municipalité de Saint-Samuel a une entente avec la Ville de Warwick** qui vous permet d'éviter ces frais. Ainsi, vous pouvez profiter des activités offertes à Warwick au même prix qu'un résident.

Lorsqu'une activité sportive ou culturelle n'est offerte ni à Saint-Samuel ni à Warwick, la Municipalité peut rembourser une partie de la taxe de non-résident (voir le règlement 2021-333). Inversement, si vous souhaitez participer à une activité offerte à Warwick ou à Saint-Samuel, **mais que vous choisissiez de pratiquer cette activité ailleurs** pour une raison ou une autre, **vous ne pourrez pas bénéficier d'un remboursement.**

Voici un extrait du règlement 2021-333 qui est entré en vigueur le 8 février 2022 :

- La taxe de non-résident touchée par le présent règlement devra avoir été payée pour des activités de loisirs et culture non offertes dans le cadre d'une entente intermunicipale en vigueur avec la Municipalité de Saint-Samuel.
- La demande de remboursement devra être faite par écrit et les frais devront être clairement identifiés sur la preuve de paiement émise par la municipalité concernée lors de l'inscription, et ce, distinctement des coûts d'inscription et des taxes si applicables.
- La Municipalité assume 50 % des frais de non-résidents jusqu'à un maximum de 175\$ à toute personne de tout âge domiciliée sur notre territoire.
- Une preuve de résidence sera exigée.
- La Municipalité de Saint-Samuel n'émet aucune limite par famille.



Messages de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode

PORTES OUVERTES ET HALLOWEEN

Restez à l'affût, le 31 octobre, les pompiers de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie (RISI) de Bulstrode seront présents dans notre municipalité pour veiller à la sécurité et distribuer des friandises!



ACTIVITÉ GRATUITE POUR TOUTE LA FAMILLE

Le samedi 15 octobre prochain, les pompiers de la RISI de Bulstrode vous ouvrent les portes de leur caserne. Que vous soyez petit ou grand, c'est un rendez-vous à ne pas manquer!



Organisées par le personnel et la direction
15 octobre | 13 h à 16 h | 759 des Bouleaux, Ste-Eulalie

Bibliothèque

CONCOURS

ABONNE-TOI OU RÉABONE-TOI À TA BIBLIO!

Nous sommes heureux de vous informer que la campagne d'abonnement est encore de retour cette année. Afin de vous inciter à vous abonner ou nous réabonner à votre bibliothèque municipale, réseau biblio vous offre l'opportunité de participer à un concours.

Le concours débute le 1er octobre 2022 et se termine le 31 octobre 2022. Il est ouvert aux personnes de tous âges et est réservé aux résidents des municipalités affiliées et associées au Réseau BIBLIO CQLM participantes. Le personnel des bibliothèques participantes (rémunéré ou bénévole) et les employés du Réseau BIBLIO CQLM ne peuvent participer à ce concours.

Les personnes désireuses de participer à ce concours devront préalablement s'abonner ou se réabonner (abonnement échu ou à échoir au plus tard le 31 décembre 2022) à leur bibliothèque. Le participant reçoit alors un coupon de participation qu'il doit compléter, obligatoirement signer et remettre à la personne au comptoir de prêt de sa bibliothèque. Limite d'une participation par personne.

Les gagnants remporteront l'un des trois prix suivants, en ordre de pige :

- Casque de réalité virtuelle Meta Quest 2 de 128 Go avec manettes Touch, d'une valeur de 530 \$;
- Montre intelligente Fitbit Versa, d'une valeur de 230 \$;
- Haut-parleur intelligent Google Nest, d'une valeur de 130 \$.

concours en bibliothèque

VISITE TA BIBLIO POUR PARTICIPER

**ABONNE-TOI OU
RÉABONE-TOI
À TA BIBLIO!**
du 1^{er} au 31 octobre 2022
Détails en bibliothèque et sur biblietcie.ca

BiBli & cie
RESEAU BIBLIO
du conseil des bibliothèques
de l'agglomération de la Vallée de la Saguenay

Gestion des matières résiduelles

COLLECTE DES SURPLUS DE FEUILLE - 25 OCTOBRE

RAPPEL COLLECTE DES SURPLUS DE FEUILLES*



Dans les dernières années, plusieurs municipalités au Québec ont interdit les sacs de plastique à usage unique pour la collecte des feuilles. Qu'il soit orange, transparent, vert ou noir, la présence du sac de plastique sur les plateformes de compostage est nuisible. Ici, nous interdisons l'utilisation du sac de plastique pour les collectes de surplus de feuilles depuis l'automne 2021.

*Consultez votre calendrier municipal pour trouver votre date de votre collecte.

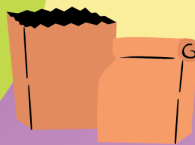
SEULS LES SACS DE PAPIER (SANS RUBAN ADHÉSIF) SERONT RAMASSÉS LORS DES COLLECTES.

Par chance, des alternatives plus « écos » au plastique existent. Combinez les astuces suivantes pour trouver votre formule gagnante!

1

SACS EN PAPIER

Utilisez des sacs de papier!
Ils sont compostables.
Ne pas les refermer avec
un ruban adhésif en plastique.



3

FEUILLICYCLAGE

Déchiquez les feuilles
à l'aide de votre tondeuse
et laissez-les au sol.



2

BAC BRUN

Utilisez votre bac brun.
Remplissez-le de feuilles à
chacune des collectes.



N'est-il pas illogique de mettre des feuilles qui peuvent se décomposer en quelques jours dans des sacs de plastique qui prennent plusieurs centaines d'années à se dégrader?

Saviez-vous que...

chaque année, c'est plus de 600 tonnes de feuilles qui sont recueillies grâce aux collectes de surplus de feuilles?

CONTINUONS LA VALORISATION DE CETTE MATIÈRE INTELLIGEMMENT.

Pour votre information

PARCOURS DE CATÉCHÈSE ET CAPSULES INFOSTOP

PAROISSE DU BIENHEUREUX-JEAN-XXIII

Il est actuellement possible d'inscrire votre enfant aux activités de catéchèses pouvant mener les enfants aux sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

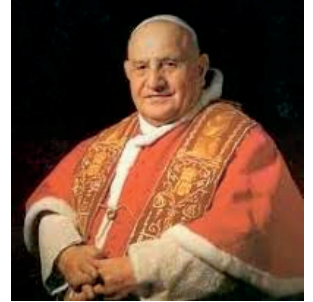
Sous le nom de l'éveil à la foi, cette étape est pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.

Vous pensez à inscrire votre enfant ?

Vous aimeriez vous impliquer ?

Vous avez des questions ?

Pour informations communiquez avec Luc Martel
au 819-367-2308 du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h
ou par courriel au lmfraternite@hotmail.ca



Veuillez noter que les parents (sans les enfants) seront convoqués à une rencontre d'informations avant le début des activités.



INFOSTOP

En collaboration avec le Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs, la Municipalité de Saint-Samuel met à votre disposition des capsules InfoStop. Il s'agit d'un outil pour faciliter le travail des premiers répondants. La capsule contient toutes les informations pertinentes propres à une personne (allergies, médicaments, etc.). De plus, un aimant apposé sur la porte du réfrigérateur permet d'indiquer que la capsule se trouve à l'intérieur de celui-ci.



**Procurez-vous
votre trousse
INFOSTOP !**

Offerte aux aînés de 65 ans et plus
ainsi qu'aux personnes vulnérables.

Toutes vos informations essentielles
au même endroit,
rapidement accessibles
en cas d'urgence
à domicile.

Disponible dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska

GRATUIT






Outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des paramédics

Pour votre information

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT À LA MAISON: UNE INITIATIVE DU ROPHCQ

Séance d'information !!

Date Jeudi 27 octobre 2022

Heure Dès 17h00

Lieu Association des personnes handicapées de l'Érable

1596 avenue St-Louis, Plessisville (QC) G6L 2M9

Soutien et Accompagnement à
La Maison

C'est quoi SAM???

Programme de répit-gardiennage à
domicile pour les familles de
personnes handicapées (DI, TSA, DP)



La coordonnatrice se déplace dans **VOTRE** région, afin de venir vous présenter le programme SAM et répondre à toutes vos questions.

Sous la forme d'un 5 à 7, vous êtes invités à vous joindre à nous si...

- Vous êtes la famille naturelle d'une personne handicapée de tous les âges (DI, TSA, DP) ;
- Vous avez besoin de répit et de gens en qui vous pouvez avoir confiance;
- Vous résidez à la même adresse que la personne handicapée;
- Vous êtes un intervenant qui œuvrez auprès des familles et des proches aidants de personnes handicapées;
- Vous avez un intérêt pour devenir gardien-ne à domicile pour les personnes handicapées.



Pour vous inscrire :

Directement à l'APHÉ au 819-362-3835 ou

Via la coordonnatrice du Programme SAM au
819-818-5456



Une initiative du ROPHCQ en partenariat avec ses membres

Joyeuse Halloween!

Aimes-tu l'Halloween? Nous, oui! Viens afficher ton dessin au bureau municipal et nous te donnerons une friandise pour te remercier!



Octobre 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4 19h Conseil  Bienvenue à tous	5 	6	7	8	9
10 Heureuse Action de grâce! <i>Bureau fermé</i>	11	12 	13  matières compostables  matières recyclables	14	15	16
17	18	19 	20	21  déchets	22	23
24	25 Surplus de feuilles (sacs en papier seulement)    	26 	27  matières compostables  matières recyclables	28	29	30
31  Joyeuse Halloween!						

www.calendriergratuit.fr

L'horaire d'ouverture du bureau municipal est le lundi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h.



CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 1er novembre à 19h. Les conseils municipaux se font en présentiel au Centre Multifonctionnel situé au 143, rue de l'Église. Bienvenue à tous.



URGENCES, PLAINTES, REQUÊTES OU COMMENTAIRES

Pour toute urgence, la meilleure façon de nous joindre est d'utiliser le formulaire « plaintes et requêtes » de l'onglet « informations aux citoyens » de notre site Web (saint-samuel.ca).

Nous vous invitons également à utiliser ce mode de communication lorsque vous avez une plainte à formuler, une situation à porter à notre attention ou encore une suggestion à faire.



Affichez-vous!

Pour afficher une publication dans le journal municipal gratuitement, vous devez être un organisme communautaire à but non lucratif desservant la Municipalité de Saint-Samuel. Voici la charte de prix pour les commerces et entreprises:

	1 parution	5 parutions	9 parutions
Carte de visite	10\$	40\$	60\$
¼ de page	20\$	80\$	120\$
½ page	40\$	160\$	220\$
1 page	80\$	320\$	440\$

Isabelle Groleau
Technicienne informatique

*Service à domicile
ou à l'atelier*

OrdiPro Solutions IG



170 Rue Notre-Dame
St-Samuel, G0Z 1G0



Cell: 819-806-1108

ordiprosolutions@gmail.com

PUBLICITÉ

Affichez-vous!

Le journal municipal est envoyé par publipostage dans toutes les résidences de Saint-Samuel et mis en ligne sur le site Internet de la Municipalité

**EXPOSITION
D'ARTS VISUELS**

Plus nature que vrai...

Trois artistes vous révèlent leur véritable nature.

Marielle Bergeron, artiste
Nathalie Provencher, artiste peintre
Sophie Provencher, photographe

Aidez-nous à réaliser nos rêves!

SAMEDI 22 OCTOBRE,
DE 10 H À 16 H
située sur le 12^e rang, en pleine nature
(près de la 955 et direction Saint-Valère)
Pour information, contactez Nathalie au 819-399-2363

Puitbec

Forage de puits à St-Samuel depuis 1947

819 758-6468

Expertise

Professionnalisme

Service